

---

## COMPTE RENDU

Réunion publique d'information

**Jeudi 16 janvier 2020 – Salle du conseil de Plaine commune, Saint-Denis**

---

Intervenants :

**Patrick BRAOUEZEC**, Président de Plaine Commune, Plaine Commune

**Isabelle VALLENTIN**, Directrice Générale Adjointe en charge de la maîtrise d'ouvrage, SOLIDEO

**David PROULT**, Adjoint au Maire de Saint-Denis, aménagement durable, urbanisme, foncier et quartier Franc-Moisin / Bel-Air / Stade de France

**Jérôme BRACHET**, Responsable d'opération de la ZAC Village olympique et paralympique, SOLIDEO

**Valentine RIBEREAU-GAYON**, Chargée d'opérations, Plaine Commune Développement

**Julie Ducher**, Chef de projet communication et participation, SOLIDEO

**Julie MARMONIER**, Chef de projet espaces publics, SOLIDEO

Animatrice :

**Coline GREGOIRE**, Consultante, Agence Sennse

## Introduction

---

La réunion publique d'information est ouverte par l'animatrice Sennse, qui en précise le déroulé :

1. Présentation du projet et son calendrier
2. Réponses aux questions des participants

La réunion est par ailleurs traduite en direct en langue des signes française par des interprètes.

## Présentation du Village olympique et paralympique

---

**Isabelle VALLENTIN** (*Directrice Générale Adjointe en charge de la maîtrise d'ouvrage*) présente le contexte du Village olympique et paralympique et rappelle qu'il s'agit d'un projet commun aux villes de Saint-Denis, de Saint-Ouen-sur-Seine et de L'Île-Saint-Denis. Il s'insère dans la continuité du développement du territoire de Plaine Commune et notamment autour d'autres projets : la passerelle de mobilités douces entre L'Île-Saint-Denis et Saint-Denis, l'enfouissement des lignes à hautes tensions réalisé par RTE, le mur anti-bruit de la A86 développé par la DIRIF, les travaux du métro Grand Paris Express dirigés par la SGP et la reconstruction du lycée Marcel Cachin par la Région Ile-de-France.

**Jérôme BRACHET** (*Responsable des opérations de la ZAC Village olympique et paralympique, SOLIDEO*), à son tour présente tout d'abord la programmation du Village olympique et paralympique durant la phase Jeux. Il aborde ensuite la phase dite « Héritage » qui va émerger après 2024. Ce qui fait la particularité du Village, c'est que le projet urbain a d'abord été conçu pour la phase Héritage,

avant de réfléchir sur la façon dont le Village, en temps Jeux, pouvait accueillir les athlètes. Le Village olympique et paralympique sera un quartier mixte, avec des logements familiaux, spécifiques, de l'activité commerciale et tertiaire, des équipements sportifs et scolaires et des espaces publics végétalisés. Jérôme BRACHET rappelle que des travaux de reconversion seront réalisés dès la fin de la phase « Jeux » et qu'ils permettront de transformer 100% des équipements en logements, bureaux, équipements sportifs et scolaires, et commerces. Il décrit plus en détails le projet côté vieux Saint-Ouen-sur-Seine et le projet au sud de la Cité du Cinéma.

**Valentine RIBEREAU-GAYON** (*Chargée d'opérations, Plaine Commune Développement*) intervient sur l'aménagement de l'Ecoquartier fluvial de L'Île-Saint-Denis. Ce territoire est aménagé par Plaine Commune Développement depuis 10 ans, pour le compte de Plaine Commune. Située sur les anciens entrepôts du Printemps aujourd'hui démolis, la première phase du projet urbain a été livrée (près de 300 logements). Les phases 2 et 3 du projet urbain font partie du Village olympique et paralympique permettant l'accueil de 2 700 athlètes sur L'Île pendant les Jeux. La particularité du Village sur L'Île-Saint-Denis est donc de s'inscrire dans un projet urbain préexistant. Les ambitions urbaines, paysagères, sociales et écologiques fortes de l'Ecoquartier fluvial ont été conservées et amplifiées par l'accueil des Jeux. L'Ecoquartier fluvial présente une programmation mixte et sociale, dans un quartier entièrement piéton et recréant un écosystème intégré.

**Isabelle VALLENTIN** expose le calendrier global :

- 2020 : commencement des travaux de déconstruction
- 2021-2023 : travaux de construction
- 2024 : livraison des ouvrages à Paris 2024
- Du 26 juillet au 8 septembre 2024 : Jeux Olympiques et Paralympiques
- Fin 2024 : démarrage des travaux de réversibilité
- 2025 : fin des travaux de réversibilité

Isabelle VALLENTIN aborde le sujet des déconstructions actuelles et à venir sur le Village olympique et paralympique. Un premier s'est achevé fin 2019, d'autres vont démarrer dans les semaines qui viennent sur le secteur de Saint-Ouen-sur-Seine (rues Nicolau, Saint-Denis et Jean Martin). Dans le cadre de la stratégie environnementale de la SOLIDEO, et pour contribuer à la réduction des nuisances induites par les chantiers, plusieurs mesures sont prises : « déshabillage » des bâtiments permettant le tri des matériaux, réemploi et valorisation des matériaux (80% du béton est réutilisé sur place), emprises de travaux limitées aux parcelles (pas de dépassement sur la voie publique), prescriptions imposées aux entreprises de travaux en termes de nuisances sonores...

**Julie DUCHER** (*Chef de projet communication chantier et participation, SOLIDEO*) indique que des moyens de communication ont été mis en place par la SOLIDEO, notamment un site Internet, des newsletters auxquelles le public peut s'abonner, des lettres d'information et des tract *infotravaux* distribués dans les boîtes aux lettres et en mairies notamment, et un magazine dont le 1<sup>er</sup> numéro sortira début février. Julie DUCHER indique qu'un lieu d'information ouvrira fin 2020. Des temps de rencontre ont d'ores et déjà été organisés et vont être renouvelés : réunions d'information, cafés-projets, ateliers de travail avec les citoyens, balades urbaines... Prochainement, des cafés-projets auront lieu au sein des médiathèques Persépolis à Saint-Ouen-sur-Seine et Elsa Triolet sur L'Île-Saint-Denis.

Il est rappelé l'adresse du site Internet : [www.projets.ouvrages-olympiques.fr](http://www.projets.ouvrages-olympiques.fr)



## Temps d'échanges

---

**Question 1, Jean-Philippe FOLCO, vice-président du Red Star Rugby. Le stade Pablo Neruda possède un terrain de rugby, quelles rénovations vont y être faites ? Que va-t-il se passer pendant les travaux et pendant les Jeux ? Que se passe-t-il s'il y a des dégradations ?**

Réponse d'Isabelle VALLENTIN : Le gymnase Pablo Neruda sera effectivement un site d'entraînement pour les Jeux. Les travaux sont des travaux d'agrandissement du gymnase qui n'auront pas d'incidence sur les activités sportives. Ces dernières seront maintenues jusqu'en 2024. Pendant la période des Jeux, le stade sera mis à disposition de Paris 2024 et les activités sportives habituelles seront arrêtées durant l'été. En cas de dégradation des locaux et espaces, Paris 2024 s'engage à effectuer des travaux de remise en état.

**Question 2, Wilfried Van Caloen, entraîneur à l'USMA Athlétisme. Le complexe de l'Île des Vannes possède une piste d'athlétisme, quelles rénovations vont y être faites ? Que va-t-il se passer durant les travaux et les Jeux ?**

Réponse d'Isabelle VALLENTIN : La Grande Nef de l'Île des Vannes sera rénovée pour remettre en état la salle principale. Une consultation a été lancée pour sa rénovation, en lien avec les Architectes des Bâtiments de France. Actuellement, des diagnostics sur l'état de la structure sont réalisés avant de définir précisément les interventions et le calendrier. Il n'est pas garanti que la Grande Nef soit utilisable par les différentes associations sportives avant les Jeux. La piste d'athlétisme sera refaite également.

**Question 3, Guillaume, habitant des Docks de Saint-Ouen. Les berges de Seine vont-elles être aménagées jusqu'à Clichy pour les cyclistes et piétons ?**

Réponse d'Isabelle VALLENTIN : Ces espaces, au droit des Docks, sont gérés par le département de la Seine-Saint-Denis. La SOLIDEO n'intervient que dans le périmètre du Village olympique et paralympique.

Réponse de Patrick BRAOUEZEC : Il y a bien un objectif de continuité de mobilités douces de Confluence à Clichy. Une discussion doit être menée avec le département.

**Question 4, Michel Bourgain, conseiller délégué Ecologie et intercommunalité à la Mairie de L'Île-Saint-Denis. Le terrain au centre de la piste d'athlétisme sera-t-il également rénové ? Le complexe de L'Île des Vannes est une propriété de Saint-Ouen, sur le territoire de L'Île-Saint-Denis. Le statut de ce complexe sera-t-il réévalué pour devenir un complexe départemental et pouvoir s'adresser à tous, et pas seulement aux Audoniens ?**

Réponse d'Isabelle VALLENTIN : L'équipement de l'Île des Vannes est une propriété de la ville de Saint-Ouen-sur-Seine, la question de la propriété de cet équipement ne relève pas de la SOLIDEO. La SOLIDEO est uniquement en charge des travaux de rénovation et remettra l'équipement à la collectivité en charge de sa gestion.

**Question 5, Francis, habitant du quartier Universeine. La maison du projet pourra-t-elle inclure les autres projets/chantiers du quartier Pleyel ? Par ailleurs, des panneaux d'affichage seront-ils implantés dans les rues du Village olympique et paralympique ? Enfin, est-il possible de quantifier les nuisances sonores des chantiers ? Il est important que les transformations des quartiers ne se fassent pas au détriment des habitants et usages.**

Réponse de David PROULT : La ville de Saint-Denis travaille sur un lieu qui rassemblerait l'ensemble des projets. Cette maison serait un lieu de vie où chaque partenaire pourrait illustrer les projets.

Réponse de Julie DUCHER : La maison du projet (ou lieu d'information) est nécessaire pour accueillir toutes les délégations des athlètes et présenter le Village olympique et paralympique.



Une réflexion est en cours avec la ville de Saint-Denis pour que cette maison accueille de manière temporaire des expositions sur d'autres chantiers. Sur la question de l'affichage, des outils de communication vont être déployés sur le territoire, notamment de l'information sur les palissades de chantier et des totems installés sur l'espace public pour jaloner des parcours et donner de l'information.

Réponse de David PROULT : Sur la question des capteurs, dans le cadre de l'échangeur Pleyel, la Ville a obtenu de la Préfecture un protocole d'accompagnement des travaux dans lequel a été demandé des mesures de qualités de l'air en plusieurs points du quartier pour pouvoir suivre les évolutions et, le cas échéant, prendre des mesures.

***Question 6, Jean-Philippe FOLCO, vice-président du Red Star Rugby. Peut-on confier la gestion des équipements sportifs du territoire à un seul acteur ?***

Réponse de Patrick BRAOUEZEC : Plaine Commune n'a à ce jour pas la compétence « sport », cela relève des communes. Compte tenu du nombre d'équipements sportifs sur le territoire, l'idée d'un transfert de compétence, partiel ou total, à Plaine Commune pour une meilleure utilisation et gestion des équipements pourrait se poser lors du prochain mandat.

***Question 7, Francis, habitant du quartier Universeine. Des aides pour faciliter l'installation des commerces en rez-de-chaussée et ainsi faire vivre le quartier après les Jeux sont-elles prévues ?***

Réponse d'Isabelle VALLENTIN : Un équilibre entre les commerces et les logements a été étudié afin de ne pas avoir un quartier suréquipé. Des lieux transformables et associatifs ont été pensés au rez-de-chaussée pour dynamiser les lieux avant l'installation des commerces. Enfin, la SOLIDEO a demandé aux groupements de rester propriétaires des locaux pour assurer la bonne gestion de ceux-ci et la pérennité des activités.

***Question 8, Marcel, habitant du vieux Saint-Ouen. Pensez-vous faire des belvédères de chantiers pour pouvoir observer les travaux et satisfaire la curiosité du public, comme cela a pu se faire sur les Halles à Paris ?***

Réponse de Julie DUCHER : La SOLIDEO prévoit l'installation de palissades de chantier possédant des fenêtres pour donner à voir le chantier. L'installation des belvédères présente des contraintes de sécurité que la SOLIDEO doit étudier plus en détails. Des visites guidées gratuites du chantier seront également organisées pour le grand public.

Réponse de Patrick BRAOUEZEC : La meilleure façon de s'approprier un nouvel équipement ou quartier c'est de pouvoir le visiter. Il y a un enjeu fort à pouvoir accueillir le public sur les chantiers.

## Conclusion

---

La réunion publique d'information est conclue par l'animatrice.